



LE JOURNAL - 360 - DÉCEMBRE 2020

Montigny

notre commune



6 | **Mon P'ti ciné**
Une réouverture festive !

9 | **PLU**
Deux réunions publiques

10-11 | **Cantine**
Les enfants choisissent leurs menus



2

➤ RETOUR SUR

Campagne contre les violences faites aux femmes

4

➤ TRAVAUX

Réaménagements de la place Greuze

5,7

➤ DOSSIER

Montigny préserve la magie de Noël !

8,13

➤ ACTUALITÉS

COVID-19 : Montigny s'adapte face aux nouvelles mesures gouvernementales, révision du PLU, cantines scolaires : les enfants passent commande, ravalements de façades : témoignages...

14

➤ TRIBUNES

15

➤ COURRIER DES LECTEURS À SAVOIR

N° 360
Décembre 2020

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr
Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier
Rédacteur en chef : Charles Centofanti
Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier
Photographies : service communication
Exécution graphique :
Amandine Girard - ag-graph@live.fr
Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01
Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES



STOP aux violences !

A l'occasion de la journée mondiale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, le 25 novembre, la Ville de Montigny-lès-Cormeilles a mené une nouvelle campagne d'information et de sensibilisation, visible partout en Ville et sur le parvis de la mairie Picasso du 23 au 29 novembre dernier. Selon le collectif Féminicides par compagnons ou ex, 87 femmes sont mortes depuis le début de l'année en France. Ce chiffre terrible nous rappelle l'importance du combat contre les violences sexistes et sexuelles.



Tout un symbole !

Françoise Lucas, documentaliste du collège Louis-Aragon, a participé à la grande marche contre les violences faites aux femmes, organisée en novembre 2019. Comme de nombreuses femmes présentes, elle avait reçu une rose blanche qu'elle s'était empressée de mettre dans un vase. « Comme toute rose, elle a fini par faner... Mais je ne pouvais pas me décider à la jeter car elle était empreinte des émotions de cette soirée », explique-t-elle. Et au printemps dernier, surprise : elle a fait des racines. « Aujourd'hui, il y a une fleur ! », se réjouit-elle, « je veux voir dans cette rose un symbole d'espoir pour toutes les femmes qui vivent ou ont vécu des moments très difficiles. »



Avec le PLU, nous préparons demain

La Ville est engagée depuis près de deux ans dans une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document réglementaire fixe les grandes orientations en matière d'urbanisme.

Cette révision dessine notamment une ville encore plus verte et à taille humaine, organise la trame verte et bleue et précise le cadre du projet de centre-ville. Il préserve et développe les espaces verts, et renforce et embellit les zones pavillonnaires.

Nos objectifs sont clairs. Ils ont d'ailleurs été exprimés pendant la campagne électorale : nous voulons protéger et embellir les zones pavillonnaires ; rénover et moderniser les zones d'habitat collectif. Cette diversité urbanistique fait le charme de notre ville. C'est un atout que nous devons mettre en avant.

“ La végétalisation de notre commune est au centre de notre projet. ”

Beaucoup de dispositifs ont déjà été mis en place : aide au ravalement des façades, aide à la plantation d'arbre, permis de végétaliser, création de jardins familiaux, aide à la végétalisation et l'embellissement des copropriétés... Pour continuer en ce sens, nous favorisons dans le PLU les plantations d'arbres et la sauvegarde des espaces de pleine terre. Un guide des plantations et des bonnes pratiques sera prochainement édité pour tous les habitants.

Du fait du contexte sanitaire, nous avons imaginé de nouveaux supports de concertation pour que les habitants puissent participer, qu'ils puissent ou non se déplacer. Deux réunions publiques ont eu lieu avec l'accord de la préfecture, un Facebook live (réunion dématérialisée), huit ateliers en petit groupe, des rendez-vous individuels avec l'urbanisme, etc. Une page avec tous les documents accessibles et expliqués a été ouverte sur le site Internet, ainsi qu'un registre au Centre technique municipal.

Vous pouvez aussi adresser vos remarques par mail. A présent, une enquête publique va s'ouvrir, avant le vote définitif en Conseil municipal en Juin 2021. N'hésitez pas à y participer. Je tiens d'ailleurs à remercier celles et ceux qui ont apporté leur contribution.

Enfin, en cette période de fêtes de fin d'année, j'espère que vous et vos proches vous portez bien. Nous pourrions, je l'espère, bientôt tous nous retrouver. Mesdames, Messieurs, je tiens à vous souhaiter à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année et de bons moments en famille !

A bientôt



Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire



VERS UN RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE GREUZE

Les travaux se poursuivent rue Alfred-de-Vigny. Quatre places supplémentaires en épi ont été créées ce qui porte à 9 le nombre de places de stationnement. Les cinq places le long de la place Greuze sont conservées. Les travaux devraient, si la météo le permet, s'achever à la fin de l'année. Début janvier, la place sera végétalisée, suivra ensuite l'éclairage public géré par la communauté d'agglomération Val Parisis.

CIMETIÈRES



Des bandes de gazon ont été aménagées dans les allées du cimetière de la rue Pierre-Carlier. Une nouvelle allée vient par ailleurs d'être achevée au cimetière rue de la République.

ESPACES VERTS

Les plantations d'arbustes et vivaces se poursuivent dans la Ville notamment devant les écoles Van-Gogh, Braque et Emile-Clay, rue Auguste-Renoir au niveau des jardins familiaux, parking de la bibliothèque, square Paul-Bert, rue de l'Arche, rue du Haut des Taignies, places Greuze et du 19 mars. Parmi les arbres plantés : des érables, des noisetiers, des figuiers, des tilleuls...



Rue Simone de Beauvoir

REMISE EN ÉTAT DU MOBILIER URBAIN



Jusqu'à la mi-décembre, la Ville s'attaque au nettoyage et à la remise en état du mobilier urbain : potelets, barrières, mise en peinture, panneaux d'affichage municipaux. L'ensemble de ces travaux concerne, essentiellement, le secteur du quartier Lalanne. Un bon décapage, un traitement et pour finir un petit coup de peinture !

DEVINETTE



Dans le précédent magazine, nous vous avons posé une devinette sur l'intrus parmi les fleurs plantées par le service des espaces verts. Il s'agissait de l'allium. Vous avez sans doute vu ces fleurs violettes sur le rond-point Mitterrand. Eh bien il s'agit d'une création qui n'a rien de végétal. Ressemblant, non ?

Dossier



MONTIGNY PRÉSERVE LA MAGIE de Noël

Pas de banquet des anciens ni de goûter de Noël cette année en raison des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de COVID-19. Mais malgré l'impossibilité d'organiser de grandes animations, la Ville a tenu à créer une ambiance de Noël dans les rues. Nous vous donnons également quelques idées pour vous évader, tout en limitant vos déplacements.



→ Des sapins et des guirlandes lumineuses

A défaut d'inviter les enfants à venir les décorer cette année, près d'une trentaine de sapins et d'arbres décorés vont être installés à la gare, place Lucy, place de l'église au village et parvis Picasso. Boules de Noël, guirlandes lumineuses et quelques autres surprises devraient faire briller les yeux des plus jeunes. Mise en lumière prévue à partir du 7 décembre.



→ Des douceurs pour les seniors

Cette année, en raison de la crise sanitaire, le traditionnel banquet des anciens n'aura pas lieu. Cependant, la Ville a souhaité offrir à ses seniors, inscrits auprès du service retraités, un panier de friandises. **Chaque retraité recevra un panier gourmand composé notamment de chocolats, de pâtes de fruits et autres délices sucrés...**

→ Un concours de la plus belle décoration de Noël

La Ville vous propose de rivaliser de créativité en décorant vos balcons, terrasses ou jardins. Une seule condition : les illuminations doivent être visibles depuis la rue. Pour vous inscrire au concours, remplissez le formulaire en ligne sur montigny95.fr (rubrique actualités). Deux agents de la ville passeront les 21 et 22 décembre dès la nuit tombée pour prendre en photo vos décorations. Il sera ensuite possible de voter pour la plus belle décoration sur le site Internet de la Ville ou la page Facebook de la Ville. Les trois gagnants seront mis en lumière dans le magazine de janvier.



Une boîte aux lettres pour écrire au Père Noël



Vos enfants n'ont pas encore posté leur lettre ou ne connaissent pas l'adresse postale du Père Noël ? Pas de panique ! Une boîte aux lettres lumineuse est installée à l'entrée de la mairie Picasso, vous ne pouvez pas la manquer. Tous les enfants peuvent y déposer leurs listes, dessins, ou petits mots. Les agents de la Ville se chargeront de lui transmettre les courriers directement.

VOUS MANQUEZ D'IDÉES POUR Noël ?



→ Empruntez des livres et DVD à la bibliothèque

Les fêtes de fin d'année sont une bonne occasion pour lire et faire lire les enfants. Que ce soit la lecture d'activités créatives, des chansons de Noël, des films ou des légendes de Noël et de Saint Nicolas, toutes ces lectures ont un point commun : elles sont disponibles à la bibliothèque Georges-Brassens.

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Comme les 9 médiathèques du réseau Val Parisis, la bibliothèque Georges-Brassens rouvre ses portes aux horaires habituels le 1^{er} décembre 2020 après-midi, dans le strict respect des mesures sanitaires et des gestes barrières. Il est possible à nouveau d'emprunter, réserver et rendre des documents ; de venir sur place pour lire, travailler ou jouer ; d'utiliser les ordinateurs en libre-service ; de faire des photocopies, emprunter des tablettes tactiles et des liseuses ; d'utiliser les salles d'études et informatiques. Les boîtes de retour restent ouvertes 7 jours sur 7 et les prêts sont prolongés et illimités jusqu'à fin décembre. Plus d'infos : <https://mediatheques.valparisis.fr>

→ Faites vous une toile en famille



Retrouvez le détail des films sur www.montigny95.fr (rubrique Agenda) Tarif : 3,60 € - Tarif de groupe : 2,60 €
Carte d'abonnement : 6,10 €.
Carte valable 1 an donne droit à 10 entrées à 2,10 €.
ALLO MON PTI CINE : 01 30 26 30 50.



• **Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary**

› Mercredi 16 déc à 14h30
› Dimanche 20 déc à 14h30

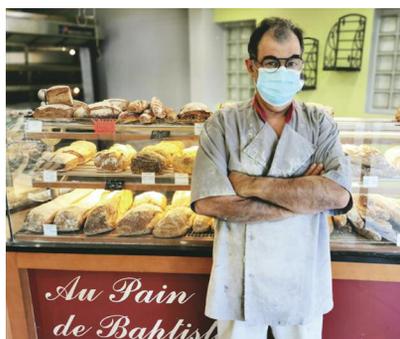
• **L'hiver Féérique**

› Mercredi 23 déc à 14h30
Distribution de chocolats de Noël.

• **Poly**

› Mercredi 30 déc à 14h30

→ Cuisinez une bûche bavaroise



Jean-Baptiste, boulanger avenue Bordier, nous livre en exclusivité sa recette de la bûche 3 chocolats.

1 Le biscuit

Préchauffer le four à 180°C. Fouetter les jaunes avec le sucre. Monter les blancs en neige et les incorporer aux jaunes. Tamiser la farine et le cacao et les ajouter. Étaler la préparation sur 1 plaque couverte de papier cuisson. Laisser cuire 12min. A la sortie, couvrir 5 min puis retourner sur 1 planche et laisser refroidir.

2 La mousse

Faire fondre le chocolat au bain-marie avec 2 cs de crème. Monter les 100g de crème en chantilly et les incorporer au chocolat fondu. Verser dans le fond du moule et placer au congélateur. Recommencer pour les mousses au chocolat blanc puis au lait.

3 Le croustillant

Dans 1 saladier, émietter les gavottes. Faire fondre les 2 chocolats puis mélanger avec les gavottes. Verser sur un papier sulfurisé et étaler en 1 rectangle un peu plus grand que la base de la buche. 15 min au congélateur. Retailer le croustillant puis le déposer sur la mousse chocolat au lait. Tailler le biscuit et le déposer sur le croustillant. Mettre 1 nuit au congélateur.

4 Le glaçage

Ramollir les feuilles de gélatine dans l'eau froide. Porter l'eau et le sucre à ébullition. Ajouter crème + cacao jusqu'à ce que le mélange épaississe, puis la gélatine. Laisser refroidir jusqu'à 26-28°C. Démouler la bûche congelée sur un grille au-dessus d'un plat, verser le glaçage. Récupérer l'excédent et faire seconde couche. Replacer la bûche au réfrigérateur, décidez-là et dégustez !

Retrouvez l'intégralité de la recette sur montigny95.fr (cliquez sur "Toute l'actualité")

Les indispensables

→ 1 moule à bûche de 28,5x 8,5 cm.

→ Pour le biscuit : 4 œufs, 100g de sucre, 50g de farine, 30g de cacao non sucré

→ Pour les 3 mousses : 100g de chocolat noir, 100g de crème liquide entière ; 120g de chocolat blanc, 100g de crème liquide ; 100g de chocolat au lait, 100g de crème liquide entière.

→ Pour le glaçage : 3,5 f. de gélatine, 131g d'eau, 168g de sucre, 100 ml de crème liquide entière, 22g de cacao non sucré

→ Pour le croustillant : 75g de gavottes, 50g de chocolat au lait praliné, 80g de chocolat au lait caramel.

DES IDÉES DE CADEAUX SOLIDAIRES POUR Noël



Vous cherchez une idée de petit cadeau à la fois original, local et solidaire pour faire plaisir à vos proches à Noël ? L'association ignymontaine le 7^e Sel propose plusieurs créations faites maisons. L'intégralité des ventes sera reversée au profit du Téléthon afin d'aider la recherche médicale sur les maladies rares.



→ Des pots de confiture locale pour les gourmands

Et si vous offriez un pot de confiture ou de gelée locale ? Hormis l'ananas et la mangue, fruits qui ne poussent malheureusement pas à Montigny, les autres variétés proviennent des jardins des adhérents de l'association. Confitures de cerises, de fraises, de Reine-Claude ou, entre autres associations originales, de tomates-citron, de figues blanches ou encore gelée de pomme aux épices... A 2 euros le petit pot et 3,5 euros le grand pot, les amateurs de saveurs sucrées peuvent se faire plaisir !



→ Osez l'originalité avec des masques colorés

Ce n'est peut-être pas le cadeau le plus festif, mais pourquoi ne pas allier l'utile à l'agréable en cette période de crise sanitaire ? Les bénévoles de l'association vous proposent des masques lavables et donc réutilisables, adultes et enfants (6/10 ans et 11/16 ans), avec une multitude de tissus originaux et colorés. Les masques sont vendus 2,5 euros et 20 euros le lot de cinq avec une pochette pour les masques propres, une autre pour ceux que vous avez déjà portés. Sur la même thématique, le 7^e Sel propose aussi des étuis en cuir de différentes tailles pour le gel hydroalcoolique.



PRATIQUE

Pour commander, il suffit d'adresser un e-mail à 7emesel@gmail.com, en indiquant votre nom et numéro de téléphone. Possibilité de retrait des commandes sur rdv chaque lundi, entre 17h et 19h, 8 rue Auguste-Renoir (salle rouge). L'association sera également présente samedi 5 décembre de 9h à 18h dans la galerie commerciale de Carrefour, 66 boulevard Bordier, et dimanche 6 décembre de 10h à 16h devant l'entrée du magasin Leroy Merlin, 45 boulevard Bordier. Plus d'infos : <https://7emeselmontigny95.wixsite.com/7sel2>



→ Des sachets de lavande pour parfumer la maison

En plus de parfumer l'atmosphère, la lavande est une astuce de « grand-mère » pour éloigner les parasites et notamment les mites qui s'invitent dans les armoires. Le 7^e Sel vous en propose dans de petits sachets vendus à 3 euros l'unité. Il paraîtrait même que la lavande apaise et facilite l'endormissement.



→ Des objets pour décorer le sapin

Etoiles scandinaves, sapins avec des perles... L'association vend 2 euros chaque objet décoratif à suspendre dans le sapin de Noël et réalisé par les membres bénévoles.

Secours Populaire : du neuf pour les enfants !

Pas de collecte de jouets organisée cette année par le Secours Populaire de Montigny. « Cela demande trop de temps de les nettoyer et de les trier, et beaucoup sont hors d'usage », explique Dominique Conty, président du Secours Populaire de Montigny. Pour autant, le nombre de familles bénéficiaires de l'aide de l'association a augmenté avec la crise sanitaire : « Nous avons donc décidé d'offrir des jouets neufs cette année aux enfants des 100 familles qui viennent nous voir », souligne Domi-

nique Conty, « et, grâce à l'aide de la Ville et à notre partenariat avec Carrefour, nous allons aussi remettre à ces familles des paniers alimentaires de fête ». Si vous souhaitez participer à cet élan solidaire, n'hésitez pas à adresser vos dons (qui donnent droit à une réduction d'impôt de 75% cette année) à l'association : Secours Populaire, 8 rue Alfred de Vigny, 95370 Montigny lès Cormeilles. Renseignements : montigny.les.cormeilles@spf95.org ou 01 39 31 19 57.



COVID-19

En attendant le déconfinement, la Ville s'organise

Le pic de la 2^e vague de l'épidémie de COVID-19 est passé et le début du déconfinement est programmé au 15 décembre. D'ici là, les services municipaux s'adaptent pour répondre aux besoins des habitants.



→ Le portage de repas gratuit pour les seniors

Pour faciliter le quotidien des personnes âgées et dépendantes, et limiter ainsi leurs déplacements, la municipalité offre les repas à près de 250 Ignymontains du lundi au vendredi. La gratuité est assurée jusqu'au 18 décembre (repas du 19 inclus). Lors du reconfinement fin octobre, les commandes ont été multipliées par cinq. Monique, qui habite au village, avait l'habitude de déjeuner au foyer restaurant : « cette solution de livraison de repas à domicile m'est vraiment utile. Elle me permet de limiter au maximum mes sorties et de ne prendre aucun risque ». De son côté Georges, habitant du quartier de la gare, estime que ce service est un soutien essentiel en période de crise sanitaire : « j'ai de plus en plus de mal à me déplacer. J'avais déjà demandé cette aide lors du premier confinement. Je n'ai pas hésité à renouveler ma demande ».



→ L'école municipale de musique 100% connectée

Alors que l'école de musique rouvrira le 4 janvier avec un protocole sanitaire strict, pendant le confinement, les élèves et les professeurs ont trouvé le bon tempo. L'équipe enseignante s'est adaptée et a continué à dispenser ses cours... à distance. Les liens ne sont donc pas rompus et ont permis aux élèves de continuer leurs apprentissages et de progresser depuis chez eux. Selon les cours et les niveaux, les enseignants ont procédé par envoi de partitions, de supports musicaux, de liens d'écoute, d'enregistrements vidéo...

→ La police municipale multiplie les contrôles

Confinement, menace terroriste, la police municipale doit s'adapter à la situation inédite que traverse actuellement le pays. Si la grande majorité des Ignymontains a pris conscience de l'intérêt des règles établies, une minorité d'habitants sont en infraction, notamment sur le respect de l'attestation de déplacement. Depuis le début du confinement, près de 55 procès-verbaux ont été dressés. Par ailleurs, la France est actuellement au niveau urgence attentat. La Police municipale multiplie ainsi ses rondes aux abords des écoles et des collèges ainsi que devant les lieux de culte qui font l'objet d'une surveillance renforcée conjointement avec la police nationale. Parallèlement, la police municipale continue d'assurer ses missions d'assistance aux personnes.



→ Des ateliers de gym à distance pour les seniors

Les ateliers « l'équilibre en mouvement », organisés par le service retraités, se sont déroulés en visioconférences pendant le confinement. Ces activités sont essentielles pour permettre aux seniors de rester actifs et de maintenir un lien social.



DÉCONFINEMENT, MODE D'EMPLOI

Retrouvez sur le site de la Ville (montigny95.fr) les conséquences concrètes du déconfinement progressivement annoncé jusqu'en janvier par le gouvernement.

Révision du PLU Les 5 grandes orientations

Dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) et avant l'enquête publique au printemps 2021, deux réunions publiques se sont déroulées au Centre culturel Picasso, les 24 et 25 novembre derniers. Zoom sur 5 points clés de ce document qui définit les grands principes d'aménagement de la ville de demain.

Les grandes étapes de la révision du PLU

→ Février 2018

Délibération du conseil municipal, établissant la nécessité de réviser le PLU.

→ Mai 2019

Première réunion publique présentant le diagnostic, l'état initial de l'environnement et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

→ Juin 2019

Débat en Conseil municipal des orientations du PADD.

→ Novembre 2020

Organisation de huit ateliers, d'un live Facebook et de deux réunions publiques de présentation des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), du règlement et du plan de zonage définis dans le respect des orientations du PADD.

→ Décembre 2020

Le conseil municipal arrête le projet de PLU et tire le bilan de la concertation.

→ Printemps 2021

Enquête publique, recueil de l'avis des habitants pendant un mois minimum. Cette étape sera suivie de l'approbation du projet de PLU modifié, en conseil municipal.

→ Construire une nouvelle centralité boulevard Bordier

Il s'agit d'affirmer une centralité fédératrice boulevard Bordier, à proximité du cinéma Mégarama. Autour d'une petite place publique seront créés : une salle de spectacle, qui permettra une programmation encore plus riche, et des lieux de divertissements (salle polyvalente, studio d'enregistrement, restaurant...). Un mail piéton reliera la mairie Picasso au boulevard. Au niveau du centre commercial Carrefour, les commerces de la galerie seront ouverts sur ce mail piéton et une place sera créée avec une offre commerciale de proximité.

→ Préserver les zones pavillonnaires

Autre axe majeur du nouveau PLU : préserver et embellir les quartiers pavillonnaires. D'une part, en réduisant la densité de constructions autorisées et en interdisant les constructions au-delà d'une bande de 30 mètres depuis la rue, ce qui limite les possibilités de divisions de parcelles. D'autre part, le verdissement et la plantation d'arbres seront encouragés. Il sera par exemple obligatoire de planter un arbre à chaque création de terrain à bâtir. Enfin, des couleurs pour les enduits des façades et des types de clôtures seront conseillés aux habitants.

→ Renforcer les déplacements doux

Les voies de déplacements « actifs » (vélos, trottinettes, marche à pied) seront développées et le partage de la voirie réorganisé, notamment boulevard Victor Bordier. Le réseau cyclable sera étendu pour relier les différents quartiers entre eux et notamment les espaces verts. Le réseau piéton sera aussi renforcé afin de créer une interconnexion entre les espaces de nature en ville.

— Des questions sur le PLU ? —

N'hésitez pas à consulter le site de la Ville (montigny95.fr, rubrique « en un clic », révision du PLU), le dossier de révision du PLU disponible au centre technique municipal aux horaires d'ouvertes ainsi que le registre de concertation également à votre disposition. Vous pouvez aussi adresser vos questions par e-mail : urbanisme@ville-montigny95.fr



Deux réunions publiques ont été organisées, les 24 et 25 novembre, dans le respect du protocole sanitaire.

→ Réaffirmer le patrimoine naturel et préserver la biodiversité

Pour offrir un cadre de vie toujours plus verdoyant aux Ignymontains, de nouveaux espaces verts et des jardins familiaux seront créés, des espaces boisés aujourd'hui inaccessibles ou insuffisamment mis en valeur seront ouverts aux publics. Des arbres seront également plantés sur l'espace public et fortement encouragés dans les jardins privés. Autres objectifs : connecter la végétation de Montigny en créant des continuités vertes, promouvoir la biodiversité et limiter l'imperméabilisation des sols pour faciliter la gestion des eaux pluviales.

→ Développer une offre de logements diversifiée

Pour répondre à la demande de logements, l'offre sera diversifiée quartier de la gare et boulevard Victor Bordier, et accompagnée de nouveaux équipements, services et commerces.



Un déjeuner presque parfait !

Un mercredi par mois, dans les cantines de la ville, ce sont les enfants eux-mêmes qui concoctent leur menu. Tous les accueils de loisirs participent à ce projet. Les menus sont élaborés alternativement par deux groupes d'écoles : un mois, les écoles Yves Coppens, Paul Bert, Cézanne et Van-Gogh et, le mois suivant, c'est au tour d'Emile Glay, de Braque-Matisse et de l'école du Centre. Début septembre, à l'école Yves Coppens, une trentaine d'enfants inscrits au centre de loisirs se sont réunis pour décider ensemble des prochains menus. Un projet parti du constat suivant : près de 20% de la nourriture servie est gaspillée chaque jour. Un constat à nuancer puisque les déchets de la cuisine et les restes de repas ne sont plus jetés à la poubelle mais triés et donnés aux poules présentes dans les écoles, ce qui réduit considérablement la quantité de déchets.

Steak-frites et concombres

Autour de Rose, animatrice et diététicienne, les enfants évoquent leurs goûts alimentaires et leurs envies. Chaque groupe propose un menu type : « nous essayons de leur montrer comment on peut élaborer un menu équilibré composé des 7 groupes d'aliments (les légumes, les féculents, les produits laitiers...). Il n'est pas question de leur interdire les frites à tout prix mais de savoir associer cet aliment riche et calorique avec un autre aliment moins gras. Au départ, les enfants réclament toujours le même type de plat mais au fur et à mesure des ateliers, ils sont prêts à découvrir d'autres saveurs. L'objectif, c'est de leur faire goûter des aliments qu'ils n'aiment pas ou n'ont pas l'habitude de manger », explique Rose. Au final, ce mercredi 18 novembre, le steak-frites a remporté tous les suffrages mais il est accompagné de concombres crème ciboulette en entrée et d'un fruit en dessert. A voir les mines réjouies et les assiettes vides à la fin du repas, nul doute qu'aujourd'hui à la cantine, le menu concocté par les enfants a été un succès au grand dam des poules...



Jade, élève de CE1

Qu'en pensent les enfants ?

« J'ai participé à l'atelier d'élaboration des menus. Si je devais choisir un menu type, ce serait les carottes râpées, les frites et un yaourt. Je ne mange pas beaucoup de viande alors je privilégie les légumes et les féculents ».



Axel, élève de CE1

« J'avais demandé à manger des glaces à tous les desserts. Mais Rose m'a expliqué qu'on ne pouvait pas toujours terminer ses repas par du sucre alors j'ai proposé une banane et des clémentines. Au final, il est possible de manger des frites mais de terminer par un fruit. Je me suis régalé ! »

A la cantine, rien ne se jette, tout se trie !



Depuis le printemps 2016, les établissements scolaires de la Ville sont tous dotés de composteurs.

L'objectif est de sensibiliser les enfants sur le cycle de la matière et les vertus du compostage. A l'origine de cette initiative : le service enfance en partenariat avec le service espaces verts et le syndicat Emeraude, qui a fourni les bacs et a proposé une formation aux animateurs volontaires. La pratique du compostage consiste à recycler les déchets organiques (épluchures, restes de repas et même les déchets de jardin) pour les transformer en compost. Après 6 mois, la terre est réutilisée comme terreau dans les jardins de l'accueil périscolaire pour la plantation des fruits et légumes.



Les plats notés par les élèves



Dans tous les établissements scolaires de la Ville, les écoliers évaluent, quotidiennement, les plats proposés à la cantine selon des critères de qualité et de quantité. A chaque repas, un petit groupe d'élève est sélectionné : ce sont les goûteurs du jour. Sont jugés également l'accueil et le temps pour déjeuner... A la fin du mois, les grilles d'évaluation sont transmises à la Sogeres, la société qui alimente les cantines de la ville. En fonction des résultats, cette dernière ajuste ses menus ou retravaille les recettes. Autre critère, le retour des assiettes ! Et ce mercredi, pari réussi pour les frites et le steak... les plateaux sont tous revenus vides.



Et les poules dans tout ça ?

Des poulaillers ont été installés, en 2019, dans toutes les écoles.

Cette initiative, lancée par la Ville en partenariat avec l'association EcoCocotte, l'Education nationale et les directions des écoles, vise à réduire la quantité de déchets alimentaires des cantines et à sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage. Omnivore, une poule est capable de picorer jusqu'à 150 kg de déchets par an ! Alors tous les midis, une fois le tri des restes de cantines effectué, les enfants apportent les déchets aux gallinacés. Mais attention, les poules ne mangent pas n'importe quoi. Pas question de leur donner de la viande crue ou du chocolat... Les poules ont besoin de protéines, de vitamines et d'oligoéléments. Fruits, yaourts nature, pain, ce sont des aliments bons pour leur santé.

Aide au ravalement de façades : les habitants s'en saisissent



Avec l'aide financière de la commune, Mme Degnieau a rénové la façade de sa maison.

Près d'une trentaine de propriétaires de maison individuelle ont déjà bénéficié de l'aide au ravalement de façade, mise en place par la municipalité en mai dernier.

Concrètement, plus de 40 000 euros d'aide ont ainsi été débloqués. Objectifs : améliorer le cadre de vie des habitants et lutter contre les déperditions énergétiques. Vous avez l'intention de rénover la façade de votre pavillon et vous souhaitez bénéficier de l'aide de la mairie ? Il est encore possible de déposer une demande, en téléchargeant un dossier sur le site de la Ville (montigny95.fr, rubrique Cadre de vie, urbanisme, construire et rénover). Il vous faudra ensuite l'adresser au service de l'urbanisme, au 127 rue de la République. Le montant de la subvention s'élève à 25% des dépenses totales facturées et payées après le 19 mai 2020. L'aide, qui n'est pas rétroactive, est plafonnée à 2000 euros pour des travaux « simples » et à 3000 euros lorsque les travaux s'accompagnent de travaux de rénovation énergétique.

Plus d'informations auprès du service municipal de l'urbanisme au 01 30 26 30 26.

Ils témoignent

« L'aide de la mairie a conforté notre projet »

LUDOVIC BODIN,
habitant de la rue Fortuné Charlot

« Nous avons l'intention de rénover la façade de notre maison depuis quelques temps. L'aide de la mairie, dont nous avons eu connaissance en lisant le magazine municipal, a conforté notre projet et nous avons réalisé les travaux en septembre. Nous allons percevoir 2000 euros, ce qui est loin d'être négligeable. »

« Ce coup de pouce participe à rendre la ville plus belle »

ANISSA DEGNIEAU, habitante de l'avenue Fernand Bommelle

« Je suis Ignymontaine depuis 28 ans et cette aide de 2 000 euros à laquelle j'ai le droit est arrivée à point nommé ! J'avais déjà changé mes fenêtres il y a un an et demi pour améliorer l'isolation. Comme ce sont d'importants travaux, on ne peut pas tout faire en même temps. C'est une bonne initiative pour celles et ceux qui n'ont pas forcément beaucoup de moyens. La façade de ma maison est beaucoup plus esthétique maintenant et j'ai privilégié des matériaux durables. Je le constate quartier Lalanne : ce coup de pouce participe à rendre la ville plus belle et conviviale. Ça a donné des idées à mon voisin qui lui aussi va demander cette aide. »

« Un vrai plus qui participe à rendre le quartier plus agréable »

STÉPHANIE HARDOU,
habitante de l'impasse Champenois au village

« Nous avons une fissure sur notre façade et lorsque nous avons reçu le courrier d'information du maire sur cette aide, c'était la bonne nouvelle : nous nous sommes dits que c'était le moment de réaliser les travaux avant l'hiver. Sur un budget de 5000 euros, nous allons recevoir 1200 euros. C'est un vrai plus. Il faudrait que tous ceux qui le peuvent profitent de cette aide qui participe à rendre le quartier plus agréable. »

ACTUALITÉS

DON DU SANG



Un huitième trophée 3 cœurs

Grâce à l'organisation minutieuse de nombreuses collectes de sang sur le territoire et la persévérance des bénévoles, la Ville est commune d'honneur et s'est vue décerner, pour la huitième année consécutive, le trophée des 3 cœurs attribué par l'Établissement français du sang (EFS). Par ailleurs, le 19 novembre dernier, la collecte de sang organisée par l'établissement français du sang (EFS) et l'amicale des donneurs de sang bénévoles du Parisis a réuni 93 donneurs dont 9 nouveaux. **Prochaine collecte : le samedi 23 janvier 2021.**

BUDGET PARTICIPATIF

30 projets déposés par les Ignymontains

Tous les habitants de Montigny étaient invités à déposer leurs idées de projet d'intérêt général jusqu'au 15 novembre 2020. 30 dossiers ont été déposés. Ils seront étudiés par la commission du budget participatif, composée d'habitants tirés au sort, qui se réunira pour la première fois le 12 janvier prochain afin de décider du ou des projets retenus.



Des masques réutilisables pour les écoles primaires de la Ville

Suite aux annonces du Président de la République du 28 octobre rendant obligatoire le port du masque pour les 6 ans et plus, la ville a commandé des masques pour les enfants du CP au CM2. Le 27 novembre dernier, le maire Jean-Noël Carpentier accompagné de Miloud Goual, maire adjoint aux Affaires scolaires et Périscolaires se sont rendus à l'école Georges-Braque. Trois masques en tissu réutilisables et lavables une centaine de fois ont été distribués à chaque élève. Tout est mis en oeuvre pour que le protocole sanitaire soit respecté au mieux dans les écoles ignymontaines.

Meilleur apprenti de France

Ayron va défendre les couleurs de Montigny



En octobre, cet Ignymontain de 20 ans a remporté le titre de meilleur ouvrier du Val d'Oise et d'Ile-de-France dans la catégorie maçon. Il empoche ainsi son ticket pour le concours national. Ayron Dieux exerce sa profession en alternance dans une entreprise à Herblay et au CFA de Saint-Denis où il entame un bac pro. C'est son ancien professeur qui l'a sélectionné pour participer à ce concours : « Très investi dans sa formation, il sortait du lot. Il fait partie de ces jeunes qui arrivent chez nous avec un gros manque de confiance. Rassuré par mes propos, il a accepté de tenter le challenge et de présenter sa pièce en béton brut d'une finition parfaite », confie Mr Dos Santos, formateur maçonnerie du CFA d'Ermont. Le concours national est un niveau au-dessus et le jeune homme en a pleinement conscience : « Il ne faut pas que je me relâche pour rendre fiers mes proches et mes professeurs qui se donnent à fond derrière moi », insiste Ayron. Cette année, grâce à la bienveillance de son employeur, il a su se libérer du temps pour terminer sa maquette. Une maquette qu'il défendra en janvier prochain à Angers devant un jury national. Espérons qu'il obtienne le titre tant convoité de meilleur apprenti de France.

Point de vue sur... Sujet libre

- Contrairement à ce que prétend M. Marques, la révision du PLU se déroule parfaitement. Le PLU inscrit les grandes règles de notre commune pour protéger la zone pavillonnaire, préparer le centre-ville et conserver une ville à taille humaine, résolument écologique et toujours plus verte, grâce à la protection et le développement des zones naturelles.

Nous avons multiplié les moyens de concertation : deux réunions publiques en accord avec la préfecture (et un protocole sanitaire très strict), une réunion dématérialisée du Maire (facebook live) annoncée par des affiches dans la ville, des ateliers pour de petits groupes d'habitants, des rdv individuels, un registre public, une exposition, une page dédiée sur le site avec tous les documents et leurs explications... Le tout avant l'enquête publique à laquelle chacun pourra participer. C'est une concertation de la population inédite ! M Marques dit qu'il n'y a pas de concertation, mais n'a participé à rien. Allez comprendre...

Pendant que l'opposition dénigre par principe, la municipalité est au travail : la place Greuze se végétalise, le bois de la Chesnaie a été ouvert aux habitants, les plantations d'arbres se poursuivent rue Colette, place des Sources... Le réaménagement de plusieurs quartiers est en cours. Vous le voyez, nous mettons en œuvre nos engagements pris pendant les élections municipales pour notre cadre de vie, dans la concertation et la proximité.

Par ailleurs, nous avons décidé d'offrir à tous les enfants de CP au CM2, 3 masques en tissu lavables 100 fois. Un coup de pouce pour les familles, puisque l'achat de masques peut représenter un budget conséquent. Pour les personnes âgées, comme lors du premier confinement, le portage de repas reste gratuit jusqu'à la fin de la semaine du 15 décembre. Actuellement, 250 personnes en bénéficient et limitent ainsi leurs sorties.

Vous le voyez, pendant que nous sommes au travail, au service des habitants, l'opposition municipale reste dans sa posture d'opposition systématique.

L'équipe de la majorité municipale
Ensemble pour Montigny

- Le Plan Local d'Urbanisme est un document essentiel, dont la révision doit faire l'objet d'une large concertation avec les habitants qui doivent pouvoir s'exprimer sur ce qu'ils souhaitent pour leur Ville dans les prochaines années.

Cette concertation a d'autant plus d'importance que les projets immobiliers portés par la municipalité sont loin de faire l'unanimité, qu'il s'agisse des projets envisagés au Village ou concernant la RD14.

Pourtant, alors qu'il avait été annoncé que les réunions publiques prévues dans ce cadre étaient reportées du fait de la crise sanitaire, finalement une réunion a eu lieu le 24 novembre sur réservation et limitée à 60 personnes.

Curieuse conception de la concertation que de maintenir une réunion sur un sujet aussi essentiel que l'urbanisation de notre Ville et notre cadre de vie EN PLEIN CONFINEMENT ! Pour éviter tout débat en la matière, difficile de faire mieux...

Mes chers Ignymontains, 2020 aura été une année particulièrement éprouvante pour l'ensemble de nos concitoyens avec notamment cette crise sanitaire, sociale et économique que nous subissons tous, et je pense en particulier aux plus fragiles.

Nous espérons désormais que ces prochaines semaines nous donneront l'occasion de pouvoir nous retrouver avec nos proches et d'envisager cette nouvelle année avec davantage d'espoir et toujours plus de solidarité.

Enfin, s'agissant du recours que nous avons déposé visant à annuler les élections municipales, une audience doit se tenir au Tribunal au cours du 1^{er} trimestre 2021.

Les élus d'opposition du Groupe
Agissons pour Montigny
présidé par **Modeste MARQUES**

Etat Civil

Naissances

Baradjji Hawa
Bessaou Ayoub
Caigneaux Mongaillard Manoé
Camara Fatoumata
Counjul Chapman Kayssie
Delemer Olivia
Deraoui Adam
Dumas Alice
El Mouaddine Saad
Foschia Mélyla
Gzady Shahin
Hamdaoui Imran
Jidar Layanah
Jukic Evan
Kadiakhe Diabou
Koumaré Aminata
Mazeyrie Gally
Rosso Ayden
Sacré Alice

Mariages

Bolizan Bi et
Massiany Claire
Boudjelal Foudil et
Ababsa Islam

Décès

Alioui Belgacem
Capelao Fernando-Manuel
Chiche Denise
Honoré Roger
Khelfallah Safia
Lecollinet Jean-Pierre
Lemorin Evelyne
Parage Claude
Serghine Ahcene

SERVICE MUNICIPAL DE L'URBANISME

En raison de la crise sanitaire, le service de l'urbanisme reçoit désormais uniquement sur rendez-vous, toutes les 30 minutes les mardis de 13h30 à 19h00, au 127 rue de la République. **Prise de RDV au 01 30 26 30 26** (dites « urbanisme »).

FÊTE DES VOISINS : RETENEZ LA DATE DU 28 MAI

La 22^e édition de la Fête des voisins aura lieu le 28 mai 2021. Soutenue par la Ville, cette initiative est l'occasion de rapprocher les habitants d'un même quartier ou d'un même immeuble pour créer du lien social, développer la convivialité afin de rompre l'anonymat et l'isolement. Les modalités précises d'organisation seront communiquées au printemps en espérant que la crise sanitaire se sera éloignée.

FRELONS ASIATIQUES

C'est à cette période de l'année, en automne, que nous prenons conscience de la présence de frelons asiatiques. Avec la tombée des feuilles des arbres, les nids de frelons asiatiques sont bien apparents. Le Conseil municipal de Montigny-Lès-Cormeilles a voté, en 2019, un dispositif d'aide à la destruction des nids de frelons asiatiques. Objectif : lutter contre la propagation de cette espèce invasive, en aidant les Ignymontains à supporter le coût des interventions lorsque le nid est implanté sur leur domaine privé. La Ville prend en charge 50 % des dépenses. **INFOS : 01 30 26 30 26.**

CELLULE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN POUR LES CHEFS D'ENTREPRISE

Afin d'apporter une première écoute et un soutien psychologique aux chefs d'entreprise en détresse en raison de la crise de la COVID-19, le numéro vert, 0 805 65 505 0, est prolongé pour 6 mois supplémentaires. Mis en place en avril 2020, ce numéro est accessible 7 jours sur 7 de 8 à 20 heures.

LES NUMÉROS POUR CONTACTER LA POLICE

La police municipale de Montigny assure l'ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. **Elle est joignable au 01 30 26 30 26 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 18h, ainsi que le samedi de 8h à 13h30.** La police intercommunale prend le relais tous les jours de 16h45 à 5h30 du matin, elle est joignable au 01 34 44 82 82. Vous pouvez également composer le 17 pour contacter la police nationale.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30.
127, rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

Courriers ou courriels à adresser à Monsieur le maire

Hôtel de ville 14, rue Fortuné-Charlot BP 90237 95370 Montigny-lès-Cormeilles ou depuis le site de la ville www.montigny95.fr, en bas de la page d'accueil, lien Contact.

PROPRETÉ

Bonjour, je souhaiterais savoir s'il est possible d'obtenir des poubelles ordures ménagères, verres et recyclables supplémentaires ? Si cela l'est, pourriez-vous m'indiquer la marche à suivre pour les demander ?

Bonjour, pour répondre à votre mail et concernant les différents bacs de déchets, il faut vous adresser directement au Syndicat Emerald, gestionnaire des déchets ménagers pour la ville. Contact : 01 34 11 92 92
Bien cordialement.

GARDE D'ENFANTS

Bonjour, bonjour, je suis actuellement enceinte et je souhaiterais connaître les démarches et les délais pour inscrire mon futur enfant en crèche pour la rentrée de septembre 2021. Cordialement.

Bonjour, Pour faire suite à votre demande, vous pouvez effectuer la préinscription de votre futur enfant dès 6 mois de grossesse, sur le site de la commune « POLE PETITE ENFANCE –PREINSCRIPTION ». Dès réception de votre dossier, il sera enregistré et mis sur liste d'attente. Votre dossier sera présenté à la prochaine commission d'attribution de place, à l'issue de laquelle vous serez informée de la décision.
Bien cordialement.

FAITES UN DON EN LIGNE POUR RECEVOIR LE CALENDRIER DES POMPIERS

Compte tenu de la situation sanitaire, les sapeurs-pompiers de Montigny propose cette année aux Ignymontains de faire un don en ligne pour recevoir le traditionnel calendrier dans leur boîte aux lettres. « *Nous n'avons aucune visibilité sur la possibilité d'effectuer notre traditionnel passage annuel, nous mettons donc en place une page de dons* », explique le service départemental d'incendie et de secours. Pour faire un don ou obtenir plus d'informations :

<https://www.payassociation.fr/pompiers-mlc/don>



**REPORT
DU SPECTACLE **BRONX**
AU 9 JANVIER 2021 À 19H**

📍 Centre culturel Picasso.
Tarif plein 25€ / Tarif Ignymontain 20€.
Billetterie en ligne : montigny95.fr



Ville de
Montigny
Lès Cormeilles